

LA LETTRE B
LA REVUE DE FRANCE BOIS FORÊT
n° 44 / hiver 2023

LE NOUVEAU SIÈGE DE L'ONF, vitrine des savoir-faire français !



INAUGURATION DU SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) À MAISONS-ALFORT (94) LE 13 DÉCEMBRE 2022
De gauche à droite : Romain Maria, maire-adjoint et conseiller régional d'Île-de-France ; Marie-France Parrain, maire de Maisons-Alfort ; Olivier Capitario, président du Département du Val-de-Marne ; Michel Herbillon, député du Val-de-Marne ; Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF ; Jean-Yves Caullet, président de l'ONF ; était également présente : Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne.

Ensemble pour une forêt durable et responsable
Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

LA LETTRE B
LA REVUE DE FRANCE BOIS FORÊT

ÉDITEUR :
FRANCE BOIS FORÊT - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - *FRANCEBOISFORET.FR*
SERVICE GESTION CVO :
03 28 38 52 43
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JEAN-MICHEL SERVANT
ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :
JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, FLORENCE FOURNIER, ERIKA VÉRON, PHILIPPE DUPUY-CROISSANCEIMAGE
RÉALISATION :
ÉDITIONS DES HALLES
RÉDACTION :
VOLODIA OPRITCHNIK
MAQUETTE :
DAPHNÉ SAINT-ESPRIT
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :
DIDIER CHATELAIN
ADMINISTRATION :
10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTREUIL - D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR
PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION :
AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR PARTICIPE À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VERT - *LA LETTRE B* EST IMPRIMÉE SUR PAPIER PEFC
TIRAGE :
30 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632
DÉPÔT LÉGAL :
1ER TRIMESTRE 2023
EN COUVERTURE :
SIÈGE DE L'ONF ET SON INAUGURATION, À MAISONS-ALFORT (94), LE 13 DÉC. 2022. PHOTOS : SERGIO GRAZIA (HAUT) - CHRISTIANE BAROCHE/ONF (CENTRE)

ERRATUM/P. 16 DU H-S N° 5 DE *LA LETTRE B* : LES PLANS D'EXÉCUTION DE L'ÉCOLE D'HEUDEBOUVILLE ONT ÉTÉ ÉTABLIS PAR LE BUREAU D'ÉTUDES WOOD'ING. NOUS PRÉSENTONS NOS EXCUSES AUX INTÉRESSÉS POUR CETTE ERREUR.

CE NUMÉRO EST ROUTÉ AVEC LE « QUESTIONS-RÉPONSES » *LES EMBALLAGES BOIS* ET UN 4 PAGES *BANDEROLES PÉDAGOGIQUES.*

PEFC 10-31-1601
Certifié PEFC
pefc-france.org
IMPRIM'VERT



Photo : Dominique Cottineau

▲ De droite à gauche : Emmanuel Macron, président de la République ; Jean-Yves Caullet, président de l'ONF ; Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt ; Bruno Lafon, président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et de la DFCI Aquitaine[1].

Chers lecteurs, chers collègues,

Tout d'abord, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une très bonne année nouvelle !

Plus que jamais, **le rôle stratégique de notre filière forêt-bois nous conduit à agir** avec détermination pour exercer notre responsabilité unique et à la faire mieux connaître !!!

L'éprouvante année 2022 s'achève. La sécheresse et les incendies « hors norme » ont attiré l'attention du public sur la fragilité de nos forêts face aux effets du changement climatique. Cette année restera aussi marquée par l'accumulation des crises (sanitaire, guerre, énergie, inflation…) suscitant de légitimes inquiétudes sur l'avenir, notamment pour nos entreprises.

Les raisons d'avancer sont pourtant là. Les conclusions des Assises de la forêt et du bois, le discours sans précédent du président de la République le 28 octobre dernier *(photo)* annonçant l'engagement de planter un milliard d'arbres pour renouveler nos forêts, puis le lancement de la Planification écologique qui nous place comme l'une des trois filières stratégiques (avec l'eau et l'énergie), nous confortent dans nos orientations. Depuis la publication du *Manifeste de la filière forêt-bois*, **notre ambition collective est claire et porteuse de sens : adapter nos forêts au changement climatique, décarboner la société en développant les usages du bois, renforcer le lien avec la société.**

La clé de voûte du système est le matériau bois, produit « biosourcé » renouvelable issu d'un cycle du monde vivant. Mais attention : **une gestion active par la sylviculture est la condition indispensable à la pérennité et à la qualité des multiples fonctions que la forêt nous procure.** Pour préserver, il faut gérer !

En 2023, il nous faudra être actifs sur bien des fronts pour préparer l'avenir : réduire la dépendance énergétique de nos entreprises, continuer à investir pour accroître leur compétitivité, lutter pour obtenir la remise en cohérence des politiques publiques – nationales comme européennes – sources d'injonctions contradictoires paralysantes, poursuivre le renouvellement forestier, mieux prévenir les incendies et les risques, développer les usages du bois… Le programme de financements France 2030 et la Planification écologique sont là pour nous y aider.

Au sein de votre Interprofession nationale, nous avons lancé quelques grands chantiers qui vont rythmer 2023 : la modélisation avec le cabinet Carbone 4 de la contribution de la filière à la décarbonation de l'économie dans le cadre de la Stratégie française sur l'énergie et le climat, la formalisation de notre engagement sociétal de filière, l'amplification de la prescription bois dans la construction, une nouvelle organisation de la communication collective… Tous ces projets structurants ont vocation à être menés en associant les Organisations professionnelles de France Bois Forêt et celles de France Bois Industries Entreprises (FBIE). Ce mouvement vers une grande filière plus solidaire et plus unie se poursuit et nous donne plus de force.

Avec la solidarité, l'autre principe devant guider notre action est l'ouverture. Ainsi, suite aux Assises, nous avons engagé un dialogue apaisé avec six ONG environnementales représentatives qui ne se livrent pas au jeu du théâtre médiatique dont la radicalité fait son fonds de commerce. Nous devons maintenant amplifier ce mouvement en allant directement vers nos concitoyens. Puisque c'est le moment des résolutions, je vous propose celle-ci : que chacun à son niveau contribue à mieux faire connaître son métier et notre belle filière autour de soi ; soyons fiers de notre rôle ; ouvrons nos entreprises ; intervenons dans tous les cercles, les écoles de nos territoires… **En 2023, sortons du bois !**

Bonne année à tous, à l'action !

Jean-Michel SERVANT,
président de FRANCE BOIS FORÊT

[1] Défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine.

Aujourd'hui comme hier, le bois de France est au service du patrimoine

Les 17 et 18 septembre derniers, sur le parvis de Notre-Dame de Paris, à l'occasion des 39e Journées européennes du patrimoine (JEP), 21 000 personnes ont visité le village du chantier de la reconstruction de la cathédrale : un record de fréquentation !



Photo : Florence Fournier/FBF

▲ De gauche à droite : Bernard d'Harcourt, président de Fransylva Sarthe ; Philippe Gourmain, coordinateur des dons de chênes pour Notre-Dame de Paris ; Florence Fournier, chargée de communication digitale pour FBF.



Photo : phd/FBF

► Au premier plan : maquette circulaire (réalisation Michel et Teddy Rabillé, en partenariat avec l'ONF) présentant les différentes étapes du cycle de vie et de l'exploitation de la forêt.

Au programme de ce rendez-vous toujours plus prisé : rencontres, conférences, démonstrations et ateliers participatifs avec l'ensemble des corps de métiers qui œuvrent à la renaissance du monument, les équipes de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, Compagnons, artisans d'art et archéologues. Une exposition conçue par l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris a présenté une plongée exceptionnelle au cœur des premières interventions, à travers cinq espaces de démonstration : pilotage du chantier ; opérations préparatoires à la restauration ; restaurations intérieures ; fouilles archéologiques autour du parvis ; restauration de la flèche et du transept et ses étapes expliquées par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Notamment l'étape cruciale de l'approvisionnement en bois nécessaire à la restauration par les professionnels publics et privés de la filière forêt-bois.
Animée par l'Office nationale des forêts (ONF) et l'Interprofession nationale France Bois Forêt, une matériauthèque pédagogique et un jeu participatif invitaient à reconnaître les différentes essences de bois exposées. La société Sylvabois, dirigée par Monsieur Laurent Denormandie, a, pour sa part, offert des débits de chêne pour illustrer son travail de sciage. Le succès exceptionnel de cet événement démontre l'amour que vouent les Français à leur patrimoine. Une occasion de découvrir ou de confirmer que la France a la chance de disposer de professionnels capables de transmettre leurs savoir-faire, et de ressources forestières remarquables, au service de la préservation et de la sauvegarde de tous ses monuments. ◆

La mobilisation de la filière pour Notre-Dame de Paris : les vidéos

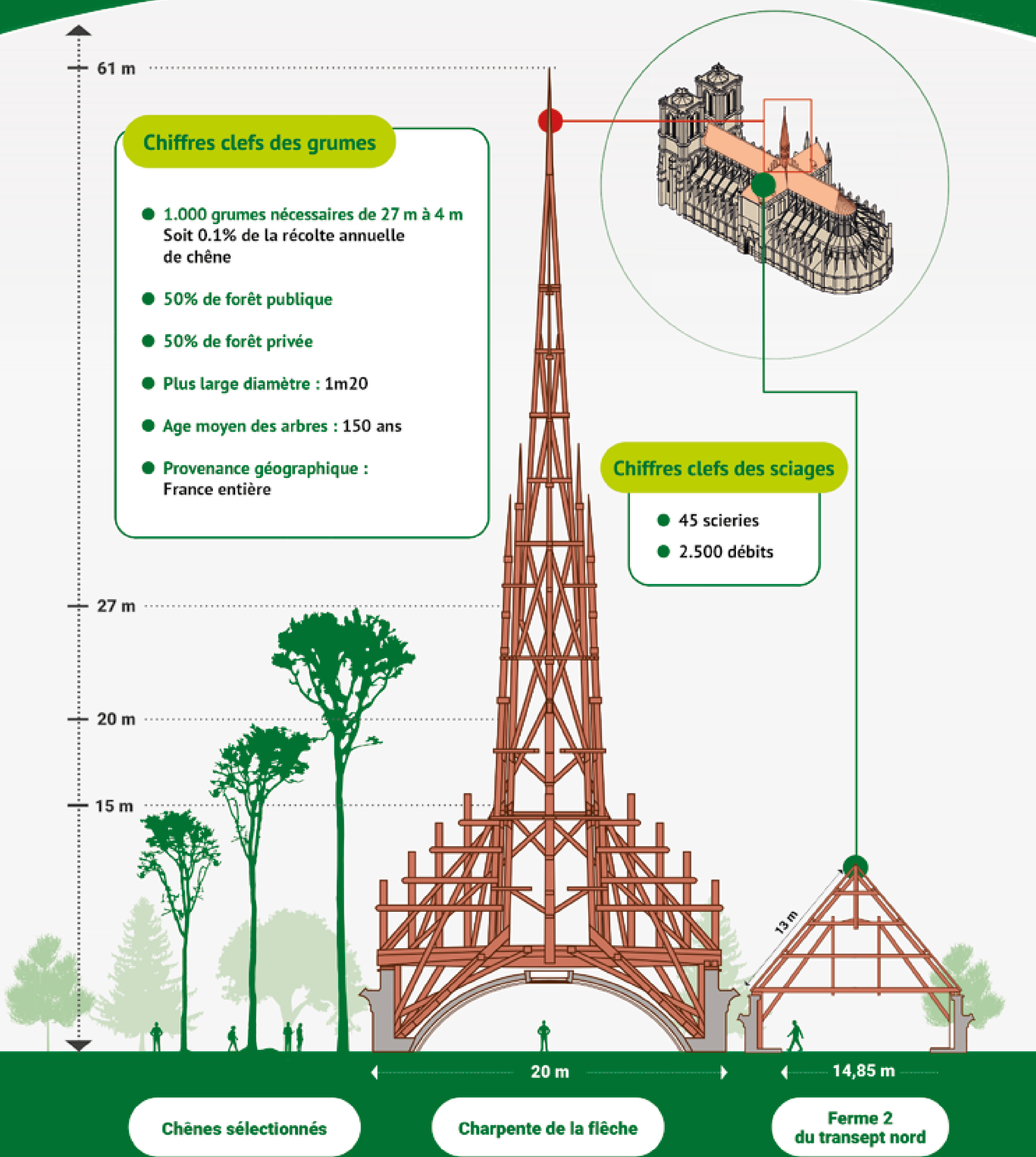
La filière forêt-bois française **au chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris**

Chiffres clefs des grumes

- **1.000 grumes nécessaires de 27 m à 4 m**
  Soit 0.1% de la récolte annuelle de chêne
- **50% de forêt publique**
- **50% de forêt privée**
- **Plus large diamètre :** 1m20
- **Age moyen des arbres :** 150 ans
- **Provenance géographique :** France entière

Chiffres clefs des sciages

- 45 scieries
- 2.500 débits



L'Interprofession nationale remercie les sapeurs-pompiers !

France Bois Forêt octroie un don exceptionnel à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP). Merci au nom de toute l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois !



Photos : France Bois Forêt

◀ Don de 20 000 euros, décidé le 31 août 2022 à l'unanimité des membres du Conseil d'administration de l'Interprofession nationale France Bois Forêt à l'Œuvre des Pupilles, Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP). À gauche : Jean-Michel Servant, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt ; à droite : David Brunner, adjoint chef de groupement, Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (SDIS 33).

Les sapeurs-pompiers de France ont payé un lourd tribut aux incendies de ce dramatique été 2022. Feux de forêts et d'espaces naturels, tempêtes, orages, inondations, épisodes méditerranéens, ils se sont démultipliés pour sauver la vie, sauvegarder les biens de nos citoyens et préserver l'environnement et le patrimoine contre des fléaux de toute nature. Le Conseil d'administration de France Bois Forêt a tenu à leur témoigner toute la gratitude de la filière.

Ainsi, le 31 août dernier, un conseil d'administration exceptionnel de France Bois Forêt a fait don, à l'unanimité de ses membres, de 20000 euros à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP), en RECONNAISSANCE des actions héroïques de nos pompiers face aux incendies de cet été caniculaire.

Créée en mars 1926 par le commandant Guesnet, maire de 1925 à 1929 de La Neuville-en-Hez, dans l'Oise, reconnue d'utilité publique en 1928 et placée sous le haut patronage du président de la République, l'Œuvre des Pupilles apporte un soutien moral et financier aux enfants dont le parent sapeur-pompier (professionnel, volontaire ou militaire) est décédé en service commandé ou hors service commandé. L'association vient également en aide aux sapeurs-pompiers et à leur famille ainsi qu'aux jeunes et anciens sapeurs-pompiers qui peuvent se trouver dans la difficulté. ◆



EN SAVOIR PLUS

- pompiers.fr
- gironde.gouv.fr
- franceboisforet.fr



DÉJÀ 30 000 EXEMPLAIRES ÉDITION NATIONALE !

Les travaux de la forêt expliqués aux tout-petits

L'éditeur Fleurus publie, dans la collection « La petite imagerie », un livre pédagogique sur les métiers de la forêt et du bois.

En 2019, comme tout « jeune papa », Sébastien Gourdet, chargé de mission travaux forestiers de l'association ETF de Nouvelle-Aquitaine, parcourt librairies et bibliothèques à la recherche de livres à lire aux tout-petits sur son métier et fait le constat d'une absence totale. Ainsi naquit ce projet d'édition séduisant nombre de partenaires : Section spécialisée pin maritime, France Bois Forêt, Région Nouvelle-Aquitaine, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Conseils départementaux de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne. Sébastien Gourdet propose alors le projet à Fleurus, l'un des leaders français de l'édition jeunesse, le livre obtient un large succès.

Grâce à l'expérience acquise, une collaboration élargie est engagée afin de réaliser une version nationale. Un ouvrage, édité à 30000 exemplaires, sort en septembre 2022. De nombreuses thématiques y sont abordées, telles que les richesses de nos forêts, s'occuper, récolter, transporter, transformer, renouveler, réparer, protéger contre les effets du changement climatique… Mais aussi présenter de nouveaux outils technologiques, luttes contre les incendies et jusqu'à la participation à la restitution de la charpente et de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris… L'ouvrage est dédié aux 3-7 ans, mais derrière chaque enfant, des parents en feront la lecture. À partager sans modération de 3 à 103 ans !

Consultez *Les travaux de la forêt* :



metiers-foret-bois.org/recrutement

L'adresse metiers-foret-bois.org/recrutement est une plateforme qui recense l'ensemble des offres d'emplois, de stages, d'alternances en rapport avec la forêt et le bois, déposées directement sur le site ou bien « aspirées » sur de nombreux sites de diffusion d'annonces. Il s'agit du premier site, à l'échelle nationale, regroupant toutes les annonces de la filière forêt-bois. Pépiniéristes, propriétaires forestiers, sylviculteurs, exploitants forestiers, coopératives et experts forestiers, producteurs de combustibles bois, industriels de la première transformation du bois (sciage, tranchage, déroulage…), industriels et artisans de la deuxième transformation du bois (emballage, ameublement, agencement, construction…) sont invités à profiter de cet outil gratuit mis à leur disposition pour les soutenir dans leurs recherches de candidats ! De même, un espace est prévu pour que les personnes en recherche d'emplois, de stages, d'alternances, déposent leur CV sur cette plateforme, à disposition des professionnels.

Rendez-vous sur metiers-foret-bois.org


Photo : F. Morlaix/France Douglas

Lancement de Boursabois !

Prévu par l'Accord de filière « Chêne » signé en février 2022 par Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de 2020 à 2022, l'Interprofession nationale France Bois Forêt et les organisations professionnelles de la filière forêt-bois, Boursabois est un outil qui permet de rendre visible les offres des vendeurs (bois ronds, produits transformés) et les besoins des acheteurs (professionnels et industriels de la filière forêt-bois).

Rendez-vous sur boursabois.fr

PNCB : la construction bois récompensée à Batimat

La diversité et la technicité des projets présentés lors de l'édition 2022 du Prix national de la construction bois montrent comment le matériau bois relève les défis posés par l'urbanisme, l'architecture et les dernières normes de construction. Le bois issu de nos forêts gérées durablement est devenu un matériau de construction de référence. Il est une source d'inspiration pour les architectes ici récompensés lors d'un rendez-vous international de la construction.



Téléchargez le hors-série n° 5 de *La Lettre B*

Le livre du PNCB 2022 est librement téléchargeable sur le site *prixnational-boisconstruction.org* ou en scannant ce code QR

L'édition 2022 du Prix national de la construction bois (PNCB) soutenu par France Bois Forêt fut l'un des temps forts de Batimat. Le 4 octobre dernier, les membres du jury ont remis leur récompense aux quatre équipes distinguées dans les catégories Bâtiment public ou tertiaire, Logement collectif, Maison individuelle et Aménagement intérieur ou extérieur. Le jury a aussi décerné deux mentions spéciales pour des innovations sociales et techniques *(voir encadré).*

Engouement national

Ce point d'orgue du PNCB 2022 fut d'abord l'occasion pour Paul Jarquin, président de Fibois France, et les deux coprésidents du jury, l'architecte Christine Leconte et l'ingénieur Nicolas Barthes du bureau d'études du même nom, de rappeler les fondamentaux de ce concours lors d'une édition spéciale du plateau TV Bati Journal.

De prime abord, il s'agit « *de créer une vitrine des savoir-faire de la construction bois et de valoriser les territoires, notamment grâce à ses prix régionaux. C'est aussi l'opportunité pour les professionnels de montrer au public le concret de la construction bois* », a rappelé Paul Jarquin. Et l'engouement pour ce concours national a été sans précédent. « *Les 549 candidatures reçues et plus spécifiquement les six projets lauréats témoignent de la richesse des usages du matériau bois partout en France, de l'architecture du quotidien aux ouvrages exceptionnels, des tissus urbains aux zones rurales* », poursuit-il.

Christine Leconte s'est félicitée que les dossiers déposés représentent toutes les échelles de territoires, de la métropole havraise au centre-bourg de Lozère. La construction bois se démocratise et elle n'effraie plus ni les maîtres d'ouvrage ni les maîtres d'œuvre. D'autant que le bois est devenu un matériau incontournable. Ce concours « *montre que les matériaux biosourcés sont des solutions d'avenir pour relever tous les défis* », confirme la présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes.

* Fibois France fédère les douze interprofessions régionales de la filière forêt-bois et est l'organisatrice du concours.

Gros plans emblématiques

Ainsi, la lauréate de la catégorie Maison individuelle, la « Maison sur la ruine » à Fontans, en Lozère, toute de Douglas et de bouleaux du Massif central, utilise de la laine de bois pour assurer son isolation. Elle est de plus implantée sur un site existant, ce qui limite l'artificialisation des sols. Mention spéciale « Innovation technique », l'immeuble *Le Haut-Bois* à Grenoble, en Isère, a permis d'ériger des logements sociaux en bois à énergie passive et à haute performance acoustique ; le tout dans une zone sismique. « *Cet édifice prouve qu'il est possible de construire 56 logements sociaux passifs à structure bois sur neuf niveaux* », s'enthousiasme Dominique Gauzin-Müller, marraine du PNCB et autrice de l'ouvrage *L'Architecture écologique* entre autres. De tels projets montrent « *l'agilité de la filière à répondre à ces enjeux* », souligne Nicolas Barthes. À l'examen des dossiers, en effet, « *nous nous sommes rendu compte que le matériau bois répond bel et bien aux défis de l'urbanisme, de l'architecture, de la technique et de la technologie* », renchérit Christine Leconte.

Dans le contexte actuel de crise énergétique et de flambée des prix des matériaux, le PNCB rappelle aussi que le bois est synonyme d'économie. « *La construction bois, c'est la construction frugale* », estime Paul Jarquin. Cette frugalité raccourcit les distances, a poursuivi Nicolas Barthes. À Liffol-le-Grand, dans les Vosges, la transformation d'une caserne de pompiers en maison de santé s'est largement appuyée sur l'utilisation d'épicéas, de chênes et de Douglas locaux : gestion durable des massifs, traçabilité de la ressource et circuit court dans la construction ! « *À travers les projets victorieux, nous pouvons déceler la capacité qu'ont tous les professionnels de la filière, scieries, architectes, designers, charpentiers, etc., à collaborer main dans la main pour atteindre l'excellence en matière de qualité de réalisation* », se félicite le coprésident du jury national. ◆



▲ Remise des trophées du Prix national de la construction bois 2022 lors du salon Batimat.

LES SIX PRIX DÉCERNÉS SONT :

- **Catégorie Bâtiment public ou tertiaire :** « Maison de santé », Liffol-le-Grand, Vosges ; Studiolada Architectes
- **Catégorie Logement collectif :** *Pop Acte*, Le Havre, Seine-Maritime ; Atelier Bettinger Desplanques
- **Maison individuelle :** « Maison sur la ruine », Fontans, Lozère ; LCD'O Atelier d'Architecture Priam & Allart
- **Aménagement intérieur ou extérieur :** « Passerelle-Mirador », L'Isle-sur-le-Doubs, Doubs ; Goetschy et Cabello Architecture
- **Mention spéciale Innovation sociale :** « Le Faré du lycée », Koungou, Mayotte ; Encore Heureux Architectes et Co-Architectes
- **Mention spéciale Innovation technique :** *Le Haut-Bois*, Grenoble, Isère ; ASP Architecture et Atelier 17C-Architectes

Plus d'informations sur l'ensemble des candidatures sur *panoramabois.fr*

Visionnez l'émission spéciale Bati Journal PNCB 2022 enregistrée sur Batimat

Le bois français au Mondial de la construction

France Bois Forêt a soutenu deux opérations de communication dans le cadre du Mondial de la construction : le stand filière et le cycle d'émissions sur les enjeux de la construction bois, diffusées par Bati Journal TV.





Photos : FNB



Photo : Plan Rapproché

▲ Forêt-Bois : concilier construction et préservation de la ressource.
De gauche à droite : Aurélien Sautière, directeur exécutif de FSC, Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif de PEFC France, et Aymeric Albert, chef département commercial bois de l'ONF.

Visionnez les plateaux TV Bati Journal sur Batimat

Du 3 au 6 octobre dernier, le bois a pris racine à Batimat 2022. Avec le soutien de France Bois Forêt, la Fédération nationale du bois (FNB) a piloté l'installation du stand filière au sein du Mondial de la construction. Siglé « French Bois », le stand avait deux vocations : mettre en avant des atouts du matériau et valoriser l'offre en produits français, dont la marque Bois de France. Les messages ont été entendus. Malgré les barrières sanitaires et administratives toujours baissées dans quelques régions du monde, le salon parisien a fait le plein et enregistré une croissance supérieure à 15 % du nombre de ses visiteurs par rapport à l'édition de 2019.

Amont et aval du cycle du bois

Les professionnels du bois et de la construction ont également pu échanger lors d'une série de plateaux organisés par Bati Journal TV, la télévision du salon. Animées par le journaliste spécialisé Stéphane Miget,

ces émissions, dont la production était soutenue par l'Interprofession nationale, ont fait le tour de questions intéressant professionnels de l'amont et de l'aval du cycle forestier. Lors d'un plateau consacré à la préservation de la ressource, Aymeric Albert (ONF), Paul-Emmanuel Huet (PEFC France) et Aurélien Sautière (FSC) ont rappelé les principes fondateurs de la gestion durable des massifs ou comment *« concilier les besoins du gestionnaire de la forêt, du transformateur et du constructeur »*, pour reprendre la formule du chef du département commercial bois de l'ONF.

Hier réservée aux matériaux classiques, la préfabrication s'ouvre à la construction bois ont aussi rappelé Thomas Baudot (Fibois Haut-de-France), Dominique Pelissier (Techniwood) et André Dechefdebien (Rector). Une façon de réduire la durée de la construction, de garantir la qualité des produits et d'alléger l'empreinte carbone du bâtiment, a résumé le prescripteur bois de Fibois Haut-de-France, Thomas Baudot.

Circuit court

La RE 2020 a mis les matériaux biosourcés sous les feux de la rampe. Une qualité qui s'applique particulièrement au bois de construction, ont souligné Jérôme Martinez (label Bois de France), Gérard Deroubaix (FCBA) et Ambre Le Ferrec (FNB). Cette performance environnementale pourra être améliorée avec des bois issus de forêts proches du chantier et des constructions favorisant le réemploi des charpentes ou des parquets, a indiqué la responsable du pôle seconde transformation de la FNB.

Nombre d'experts ont rappelé combien le transport alourdit l'empreinte carbone du bois. Raison pour laquelle Yves Hustache (Karibati), Ghislain Moret de Rocheprise (Isol'en Paille), et Alec Bickerstet (Fibois Île-de-France), ont plaidé pour la mise en œuvre de circuits courts. Plus écologique, cette option industrielle favoriserait aussi la réindustrialisation de la France en augmentant les besoins en scieries locales. ◆



▲ Préfabriquer avec le bois : pourquoi ? Comment ? Quelles innovations ?
De gauche à droite : Thomas Baudot, prescripteur bois Fibois Haut-de-France, André de Chefdebien, directeur Innovation et Marketing stratégique de Rector, et Dominique Pélissier, vice-président de Techniwood.



▲ Le bois : biosourcé par essence ?
De gauche à droite : Gérard Deroubaix, responsable équipe environnement FCBA, Jérôme Martinez, responsable du label Bois de France, et Ambre Le Ferrec, responsable du pôle Deuxième transformation et Suivi de la normalisation, FNB.



Photos : Plan Rapproché

▲ Bois et biosourcés : les matériaux des circuits courts ?
De gauche à droite : Yves Hustache, associé fondateur de Karibati, Ghislain Moret de Rocheprise, cogérant Isol'en Paille, et Alec Bickersteth, chef de projet Fibois Île-de-France.

Les communes forestières s'exposent

La présence de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) au Salon des maires et des collectivités locales en novembre dernier à Paris a permis de présenter les nombreuses actions engagées par ses membres dans le cadre d'un développement local fondé sur l'usage raisonné des forêts.



Photo : Élodie Daguin/FNCOFOR



Photo : Élodie Daguin/FNCOFOR

▲ À gauche, Françoise Alric, directrice adjointe de la Fédération nationale des Communes forestières ; au centre : Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des communes forestières.

Point de rassemblement au cœur de l'événement, le stand de la FNCOFOR réalisé avec le soutien de France Bois Forêt a permis à la fédération de présenter un exemple vertueux de développement local. Fabriqué entièrement en bois français certifiés PEFC par des entreprises locales, il pourra être réutilisé et transformé.



Photo : Élodie Daguin/FNCOFOR



Photo : Élodie Daguin/FNCOFOR

Les contacts avec les adhérents et l'ensemble des responsables de collectivités territoriales ont été l'occasion de nombreux échanges.

Une dizaine de conférences organisées sur le stand ont démontré, au travers de témoignages de terrain, la pertinence des actions menées par la FNCOFOR et ses membres



Photo : Plan Rapproché





Photos : Plan Rapproché

Les marques de certification facilitent l'usage des bois locaux et, plus globalement, du bois français avec le label Bois de France.

L'application « Boislocal, De la forêt à l'ouvrage » accroît la visibilité de ses utilisateurs engagés dans une démarche de certification de bois local et assure la traçabilité de ce dernier.







Photos : Plan Rapproché



Photo : Jean-Emmanuel Hermès

▲ Au centre, de gauche à droite : Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR, Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt, et Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF.

L'application « Points secours en forêt », ou l'accès facilité aux points de rencontre avec les secours, permet au professionnel d'indiquer sa zone de travail et de gagner un temps précieux en cas d'accident !

Le portail des collectivités mis en place par l'Office national des forêts (ONF) en partenariat avec la FNCOFOR est un service en ligne pour les élus qui permet aux collectivités locales d'accéder aux données des forêts sous leur juridiction.





Photos : Élodie Daguin/FNCOFOR

▲◄ Présentation de la Plateforme nationale forêt-gibier.

Ces présentations réalisées devant un public nombreux lors du Salon des maires et des collectivités locales permettent une meilleure compréhension des actions pouvant être menées au niveau des collectivités territoriales afin d'optimiser la gestion de la ressource forestière.

La Plateforme nationale forêt-gibier, libre d'accès, expose les dégâts forestiers dus au gibier et permet d'étudier les problématiques liées à l'équilibre sylvo-cynégétique…

Retour en images sur l'édition 2022 du Salon des maires et des collectivités locales

L'emballage bois servi sur un plateau

Un dispositif inédit a été mis en œuvre pour promouvoir la présence en force de l'emballage bois au salon All4Pack. Durant toute la journée du 23 novembre 2022, le stand du Pôle Emballage Bois devient le théâtre d'un plateau de télévision grandeur nature.

Au programme de cette captation exceptionnelle, huit conférences réunissant les différents intervenants et invités du SIEL, du SEILA et du SYPAL, sont animées dans les conditions réelles du direct, par Stéphane Thébaut et ses équipes de TV Maison (tvmaison.com).

Des débats riches et des interviews ciblés qui permettent de faire le point sur les grands enjeux écologiques du bois, le marché, les métiers, les propriétés vertueuses et les nombreux avantages des emballages légers en bois, de l'emballage industriel et de la caisserie bois, des palettes et des caisses-palettes.

Retour hors-cadre et plein cadre sur les coulisses de ce *live* capté tambour battant par une équipe de télévision aussi discrète qu'efficace. ***Séquences à voir et revoir sur FBF TV, YouTube et pole-emballage-bois.com.***



Pour assurer l'enregistrement et le mixage en direct, une véritable Régie TV a été installée à l'intérieur de la caisse industrielle, un des éléments majeurs de décor du stand. ▼



Mise en place du plateau et réglages la veille au soir ▲

Définitivement, le bois s'adapte à toutes les situations !





▲ Claps d'ouverture et lancements moteur dans les règles de l'art.



À partir du script détaillé des conférences, élaboré en étroite collaboration avec l'équipe de production, les interviews sont réalisées sous le regard et les oreilles attentives des responsables du Pôle Emballage Bois. ▶





Lancement de chaque débat par Stéphane Thébaut : capter l'attention du public qui visionnera les séquences mais aussi des visiteurs du salon et "installer" la légendaire convivialité des interviews qu'il dirige. Tout un art qui ferait presque oublier que l'on est en direct et que chaque prise sera unique ! Premier invité au micro, Guillaume Schaeffer, directeur du Salon All4Pack.





L'installation multicaméra et le plateau ouvert au public à 360 degrés placent les emballages du futur au cœur de l'événement.







Entre deux enregistrements, quelques détails sont passés en revue avec les intervenants ... le temps aussi de les équiper en son pour la prochaine interview.

Nous remercions les équipes techniques de TV Maison et Stéphane Thébaut qui n'a pas ménagé son enthousiasme et son sourire communicatif en participant aux "pauses selfies" avec tous les intervenants en plateau... au terme de 8 h d'enregistrement !



SÉQUENCES À VOIR ET REVOIR SUR : la chaîne dédiée de France Bois Forêt sur TV Maison (tvmaison.com)
https://youtube.com/playlist?list=PLzOVI1HFKxWYDNVY8-jh2MR_4RcNCYOQ4
et sur https://pole-emballage-bois.com

Le bois s'invite à All4Pack

En installant un Village bois au cœur du salon de référence de l'emballage et de l'intralogistique, les adhérents du Siel, du Seila et du Sypal ont sensibilisé les professionnels de ces secteurs aux atouts du matériau bois.





Photo : Florence Fournier/FBF

◄◄ Objectif du Village Emballage Bois présenté pour la première fois à All4Pack Emballage Paris 2022 : montrer la diversité des emballages bois et répondre ainsi aux ambitions de ce salon international précurseur de ces solutions durables et d'intralogistique.

Le Pôle Emballage Bois a construit le premier Village Emballage Bois au cœur du salon international All4Pack. Du 22 au 24 novembre, les professionnels des filières de l'emballage léger (Siel), de l'emballage industriel et de la caisserie (Seila), sans oublier les producteurs de palettes et de caisses-palettes (Commission palette FNB/Sypal) ont pu présenter aux professionnels et au grand public les atouts du matériau bois dans l'emballage et la chaîne logistique. « *On trouve notre place dans le salon de référence de l'emballage* », s'est félicité Claude Vanden Abeele, président du Codev Recherche et Développement chez France Bois Forêt.

Le forum de l'emballage bois

Naturellement réalisé en bois, en caisses et en palettes, le Village de $130 m^2$ a mis en valeur les savoir-faire et le professionnalisme des industriels de l'emballage bois. Véritable forum, le stand a accueilli de nombreuses conférences et débats. Ces événements n'avaient qu'une vocation, résumée par la *punchline* du Village : montrer que « *l'emballage du futur existe et il est en bois* ».

Ses atouts ? Matériau d'origine naturelle doté d'une grande plasticité, le bois s'adapte aussi bien aux besoins des producteurs de bourriches d'huîtres qu'aux fabricants de palettes supportant des charges de plusieurs tonnes. Capteur d'humidité, le bois conserve le taux d'hygrométrie idéal à la conservation et au transport des fruits et des légumes. Ses interactions, avec le vin ou certains poissons, améliorent la qualité du produit final.

Économie circulaire

Réparable, réutilisable ou recyclable, l'emballage bois ne connaît pas les fins de vie promises aux emballages en matériau de synthèse. Démantelées, caisses et palettes fournissent les pièces qui serviront à réparer d'autres emballages. Les résidus de fabrication et les emballages amortis peuvent être valorisés sous forme de mulch[1], de pellets, voire d'éléments préfabriqués pour le bâtiment. François de Vivies a aussi rappelé le lien fort qui existe entre les producteurs d'emballages et les gestionnaires des forêts. « *Il faut toujours replanter. Nous ne sommes pas des prédateurs de notre environnement. Nous voulons disposer de la ressource à l'avenir. Nous avons l'habitude de travailler dans un monde fini* », a rappelé le coprésident du Siel. Le point d'orgue de cette opération de sensibilisation, financée par France Bois Forêt, a été l'accueil, le 23 novembre, de l'émission de télévision intitulée *Notre forêt demain*, animée par Stéphane Thebaut. En huit modules thématiques, experts et professionnels ont détaillé les spécificités de l'emballage bois et les engagements environnementaux pris par les acteurs de la filière : propriétés et caractéristiques techniques, adaptabilité de l'emballage industriel à la marchandise, gestion des ressources, circuit court et économie circulaire. Huit conférences à retrouver sur FBF TV.Maison et *pole-emballage-bois.com*. ◆

[1] Couverture de sol.

Découvrez le *replay* des huit conférences

Pôle Emballage Bois

FBF TV.Maison

EN SAVOIR PLUS

- **all4pack.fr**
- **pole-emballage-bois.com**
- **emballage-leger-bois.fr**
- **seila.fr**
- **Commission palette FNB/Sypal : fnbois.com**
- **franceboisforet.fr**

« Questions-Réponses », 4e opus : Les Emballages bois



Face au foisonnement de solutions et au potentiel du secteur de l'emballage, l'Interprofession nationale France Bois Forêt a édité un nouvel opus « QUESTIONS-RÉPONSES » en collaboration avec le Pôle Emballage Bois. Cet ouvrage permet d'approfondir ses connaissances sur les formidables atouts des emballages bois.

Avec près de 861 entreprises dont 45 pour les emballages légers, 171 pour les emballages industriels et la caisserie et 645 pour la palette et la caisse-palette, le maillage territorial des entreprises de la filière des emballages bois s'étend sur la France entière au plus près de la ressource. Regroupées au sein du Pôle Emballage Bois (créé en 2020), ces entreprises, réunies sous une bannière et des fonctions communes – emballer, protéger, transporter – constituent le maillon indispensable de l'industrie, du commerce et de la logistique en France.

Au cœur de l'innovation

Ces entreprises connaissent des évolutions notables sur le plan non seulement technique et technologique, mais aussi humain afin de répondre aux attentes des acheteurs et des consommateurs, et pour rendre le secteur plus attractif : recrutement et mixité hommes/femmes ; allègement de la pénibilité grâce au développement de la robotisation et des exosquelettes remplaçant la force physique, transition vers l'industrie 4.0 à travers la digitalisation, le numérique, voire l'intelligence artificielle dans certains cas ; accroissement de la recherche et du développement et poursuite des innovations… dans un contexte concurrentiel accru. Loin des layetiers d'antan et de leur savoir-faire, les professionnels des emballages bois innovent et apportent les services que la société attend d'eux : une technologie innovante, des atouts environnementaux reconnus en termes de ressources et d'économie circulaire, et une palette de services pour accompagner au mieux les évolutions.

Pour protéger, stocker et transporter un produit manufacturé, une machine ou une œuvre d'art, ou encore garantir la fraîcheur et la sécurité alimentaire d'un produit consommable, il existe des emballages bois issus d'une matière première renouvelable, biosourcée, gérée durablement, et qui répondent aux enjeux environnementaux de réemploi et de recyclage. Découvrez tous les atouts des emballages bois dans le quatrième opus de la collection « Questions-Réponses ». ◆

Téléchargez l'opus « Questions-Réponses » *Les Emballages bois*

Retrouvez les précédents opus de la collection « Questions-Réponses » :

Bois-Énergie

Le Bois dans la construction

Forêts, bois & patrimoine

EN SAVOIR PLUS

- pole-emballage-bois.com
- fnbois.com
- LinkedIN/LeSypal
- Linkedin.com/company/seila-syndicat
- siel-grow.fr
- franceboisforet.fr

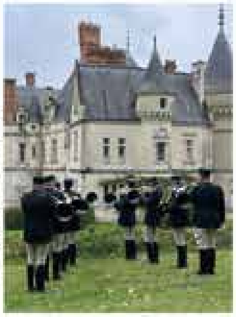


Œuvre originale de Pierre Vaudier et Georges URVOY. Châtaigner et acacia.

6e ÉDITION

FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS 2022

Château de la Bourdaisière Montlouis-sur-Loire (37)
Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2022



Retour au grand air de cet événement grand public auquel a participé une foule venue très nombreuse de visiteurs. Un programme pour tous les âges avec de nouvelles animations mais aussi les incontournables qui contribuent au succès de chaque millésime comme : le conteur, l'atelier artistique et les visites commentées avec les forestiers de l'ONF (sans oublier les sonneurs !), un stand pépiniériste et le stand pédagogique de FIBOIS Centre-Val de Loire.



L'attractivité des animations, manuelles, sportives, artistiques, pédagogiques offre un vaste choix avec des parcours adaptés à tous sur l'ensemble du Domaine.



Quel meilleur cadre qu'une forêt pleine de surprises pour suivre avec curiosité un conteur à l'imagination foisonnante ?



Les ateliers manuels sur le stand de l'ONF une étape toujours très prisée.



Connaître les essences avec un jeu de mémoire : une pédagogie ludique à succès dès le plus jeune âge.



Création de cabanes en forêt : conjuguer savoir-faire, art de la récup' et passion naissante pour la construction avec des gestes responsables.



Visites de la forêt commentées par les forestiers de l'ONF : mieux connaître le cycle de vie des arbres, l'impact du climat sur l'environnement, en associant un temps de pédagogie au plaisir des balades au cœur de la forêt.



Diffuser des messages sur la forêt, le bois et l'environnement, par le subterfuge de la Magie (avec Mandragore) : le tour est joué, le public est conquis.



La reconstruction de Notre-Dame de Paris : conférence de Michel Druilhe, ancien président de France Bois Forêt, avec la participation exceptionnelle de Brendan GOUX, charpentier Compagnon du Devoir (Les Métiers du bois).

Re-découvrez en images les moments forts de ce week-end forestier

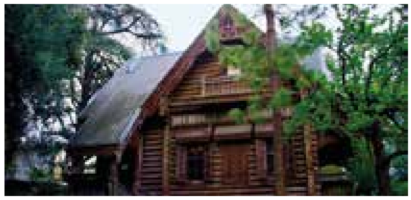
FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine : les 7 lauréats de la 3e édition !

Le Comité exécutif de la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*[1] sous l'égide de la Fondation de France a désigné, le 15 décembre dernier, à l'issue de l'analyse des 52 dossiers reçus, les sept lauréats 2022. Présentation.



Fabriques du Jardin botanique de Tours, Indre-et-Loire (37) - Restauration de la charpente
La Fabrique des Wallabies a besoin d'une rénovation structurelle : poutres brutes d'ornementation et charpente à reprendre entièrement. Une vigilance particulière sera apportée au choix des essences et à leur origine géographique au moment de la rédaction du cahier des charges.



Isba du domaine de Valrose, Nice, Alpes-Maritimes (06) - Restauration de l'ensemble
Cette isba exceptionnelle en France, constituée de rondins de sapins assemblés à mi-bois et en bois ouvragé et d'un plancher en bois sur poutres, retrouvera son éclat d'origine. Essence : choix soumis aux prescriptions de la Drac, aux préconisations de l'architecte en chef des monuments historiques.



Abbaye cistercienne de Chéhéry, Ardennes (08) - Restauration de la charpente
Le projet : restauration du monument ; système productif (vergers, potagers…). Essence : chêne pour les charpentes, les structures des planchers et les menuiseries. Le chêne utilisé pour la restauration de la charpente du commun nord en cours provient de la Forêt d'Orient (scierie Laïolo) en Haute-Marne.



Navire *L'Hermione*, Pyrénées-Atlantiques (64) - Carénage de la coque
Le fonds sollicité ici auprès de la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine* doit contribuer à restaurer ce navire emblématique labellisé Bateau d'intérêt patrimonial. Essence : chêne issu de forêts dans un rayon de 300 km de Vendenesse-lès-Charolles, en Saône-et-Loire (71).

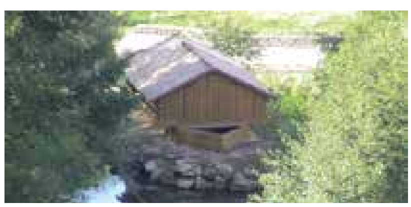
PLÉBISCITÉ PAR LES INTERNAUTES



Église Saint-Laurent-du-Poil, Senez, Alpes-de-Haute-Provence (04) - Restauration de la charpente
Depuis 2015, l'association Les Amis du Poil finance et organise des chantiers de bénévoles pour reconstruire l'église du Poil. En 2023, sera entre autres posée la toiture avec une charpente traditionnelle. Essence : chêne de la région Grand-Est ou Bourgogne Franche-Comté.



Château de Villandraut, Gironde (33) Restauration de la passerelle
Enlèvement d'une structure vétuste et mise en œuvre d'un nouvel ouvrage répondant aux normes de sécurité et plus en accord avec ce lieu. Essence : pin du Sud Gironde en contact avec la forêt des Landes de Gascogne, certifié CTB B+.



Bateau-lavoir à Semur-en-Auxois, Côte-d'Or (21) - Restauration de la toiture
Ce bateau-lavoir est l'un des derniers en Bourgogne et une richesse culturelle qui entretient la mémoire collective. Sa toiture fortement dégradée sera refaite à l'identique avec des bardeaux en châtaignier fendu de type monuments historiques de 100 à 120 m² sur liteaux de 27 x 40 en sapin traité.

21 projets de restauration avec du bois, répartis dans toute la France, sont soutenus et accompagnés grâce à notre concours.

Découvrez la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*

Découvrez les 52 projets présentés

Découvrez les sept lauréats 2022

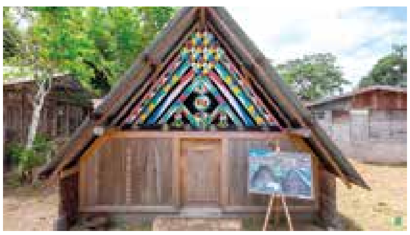
[1] La *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine* a pour vocation de restaurer le patrimoine historique bâti grâce au matériau bois issu de forêts françaises certifiées gestion durable.

Le patrimoine à l'écran

Chacun des sept lauréats de la 2e édition de la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine* a fait l'objet d'un reportage vidéo avec le soutien de France Bois Forêt. Découvrez ces projets où se rencontrent la passion du patrimoine des maîtres d'ouvrage et les savoir-faire des professionnels de la filière forêt-bois.



Église Saint-Aubin (14e siècle), à Germenay, Nièvre (58)
Remise à neuf du parquet datant de 1924. Essence : chêne



Patrimoine bâti de Loka et Boniville, à Papaïchton, Guyane (97)
Construites en bois local, deux maisons traditionnelles de la communauté des Alukus du Maroni seront réhabilitées dans le cadre d'un atelier chantier d'insertion (ACI). Essences : multiples



Ferme des Arces-de-Morteau (18e siècle), à Nancray, Doubs (25)
Restauration du pan est de la toiture d'une ferme traditionnelle du Haut-Doubs, écomusée des Maisons comtoises. Essence : épicéa



Château d'Aumont (13e siècle), à Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais (62)
Remise à neuf du pont-levis construit au 13e siècle. Essences : chêne et azobé

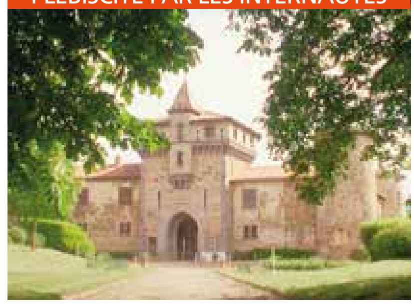


Église communale Saint-Maurice (12e siècle), à Brabant-le-Roi, Meuse (55)
Restauration de la charpente. Essences : épicéa et Douglas



Hôtel-Dieu de Galande (13e siècle), à Senlis, Oise (60)
Reprise de la charpente historique dans le cadre de la réhabilitation et de l'aménagement de la grande salle médiévale. Essence : chêne

PLÉBISCITÉ PAR LES INTERNAUTES



Château de Saconay (14e siècle), à Pomeys, Rhône (69)
Restauration de la charpente du donjon. Essences : chêne et Douglas

VIDÉOS RÉALISÉES PAR PLAN RAPPROCHÉ

Nous remercions l'ensemble des équipes ayant participé à la promotion de ces projets : Aurélien Lechevalier et Nicolas Malgras, directeurs de production, Thibault Bouchet, chargé de production, Antoine Delemarre, Adrien Mitoire et Léo Jacquet, opérateurs prises de vues, Trausti Goutier, monteur, Alexia Sève, graphiste.

plan-rapproche.com

Découvrez en images les lauréats de la 2e édition de la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*

Surveiller l'état sanitaire de la forêt des Landes de Gascogne



Photo : Marek Argent

Au cœur des politiques de prévention des risques sanitaires du plus grand massif forestier de l'Hexagone, la Caisse Phyto Forêt (CPF) a publié son compte-rendu d'activité 2021.

▼ Manifestation de la maladie de la rouille sur un pin.

Le plus grand massif forestier de France n'est pas le moins fragile. À la suite des tempêtes de 1999 et de 2009, la plus grande forêt cultivée d'Europe a été affaiblie. Lors des étés qui ont suivi le passage de Lothar et de Martin (1999) puis de Klaus (2009), les insectes ravageurs ont entraîné de nombreux foyers de mortalité. Durant ces périodes de crise, la forêt gasconne a été particulièrement surveillée par les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture en charge des forêts.

Surveillance par satellite

Cette surveillance sanitaire est encore renforcée par l'action sur le terrain menée par les techniciens de la Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest. Créée à l'initiative du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et soutenue par France Bois Forêt, l'État, le conseil régional, les conseils départementaux des Landes et de la Gironde et du Lot-et-Garonne, la Caisse Phyto Forêt (CPF) a trois missions : la surveillance par télédétection (satellite et moyens aériens) de l'état sanitaire du massif, la participation à la recherche sur les impacts sanitaires, l'information de la filière forêt-bois.

L'observation régulière et la détection précoce sont les clefs d'une lutte efficace contre les insectes et les maladies cryptogamiques favorisées par le changement climatique. Depuis 2015, avec le concours de Telespazio-France, à partir des images prises grâce au dispositif spatial européen Copernicus, une cartographie initialement bisannuelle puis mensuelle dans les périodes à risque a été établie. L'usage de l'intelligence artificielle afin d'analyser les anomalies foliaires rapportées par les images permet de mettre en évidence avec précision des foyers de mortalité de 0,05 ha.

Traquer la rouille

Une surveillance réalisée en continu par les agents du Département de la santé

EN SAVOIR PLUS

- agriculture.gouv.fr
- draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
- maisondelaforet-sudouest.com
- franceboisforet.fr

PROGRAMME
Réf. FBF : 21RD1371
Budget FBF : 31 k€



Photo : ESA/ATG-Medialab

► La série de satellites d'observation Sentinel-2 permet l'observation des sols (leur utilisation, la végétation, les zones côtières, fleuves, etc.) et le traitement des situations d'urgence (catastrophes naturelles...).

des forêts (DSF) et des visites de terrain ont permis d'inventorier des parcelles atteintes par la rouille vésiculeuse. Susceptible de causer la mort de jeunes plants, cette maladie, observée dans le sud des Landes, est causée par une espèce de champignon de la famille des Cronartiacées. Au total, 348 ha touchés ont été ainsi repérés, qui s'ajoutent aux peuplements inventoriés les années précédentes portant le total des surfaces concernées à 782 ha.

La compréhension de la maladie et les facteurs pouvant expliquer sa recrudescence sur le secteur sont particulièrement complexes. Une campagne de prélèvements a été réalisée au printemps 2021. Réalisée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'étude de ces prélèvements confirme les premiers soupçons des forestiers et la nature d'un étonnant suspect : la pivoine, un hôte alternatif au pin, indispensable au développement de cette maladie hétéroïque*. Un champ de 20 ha de pivoines s'est implanté dans le secteur en 2018 et la dynamique et l'intensité de la rouille de l'écorce du pin semblent liées à cette proximité. Cette information a largement été diffusée par la Caisse Phyto Forêt et reprise par les médias.

La CPF a été active sur d'autres thématiques : élaboration du Plan tempête, gouvernance sanitaire en période de Covid-19, étude des stratégies de protection sanitaire contre le dépérissement des fructifications de pin maritime. L'ensemble de ces actions de recherche et de développement rendues possibles par les soutiens financiers dont celui de France Bois Forêt sont indispensables afin de développer les connaissances nécessaires pour mener à bien l'adaptation du massif au changement climatique. ◆

* Hétéroïque : relatif aux parasites qui, pour accomplir leurs cycles reproductifs complets, doivent parasiter plusieurs hôtes successifs.

Le chauffage à granulé bois en lumière



Photo : Nadine Court/Propellet

◄ Le granulé de bois permet de valoriser les connexes de scieries, tels que la sciure et les copeaux.

Les Français n'ont jamais été aussi nombreux à choisir le bois-énergie pour se chauffer. Une étude commanditée par Propellet[1], cofinancée par l'Ademe[2] et France Bois Forêt, a été menée auprès d'utilisateurs d'appareils de chauffage à granulé afin de mesurer leurs niveaux de consommation en fonction de leurs installations.

L'an passé, estime Propellet, plus de 1,5 million de foyers étaient équipés de poêles, d'inserts ou de chaudières à granulé bois (pellets). Un chiffre en progression de … 100 % en six ans, selon les dernières statistiques de l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé.
Le succès de ce système de chauffage s'accompagne-t-il pour autant chez ses utilisateurs d'une connaissance globale de leur appareil et de leurs pratiques ?

« Puissant, économique et intégré à la décoration »

Pour en avoir le cœur net, Propellet a commandé un vaste sondage auprès de 800 consommateurs de pellets. Cette étude publiée en mai 2022 a révélé entre autres que le poêle est choisi selon trois critères : il doit être suffisamment puissant pour chauffer tout le logement, ne pas coûter trop cher et ne pas dénaturer la décoration intérieure. Ainsi, « *les performances énergétiques et environnemen-*

[1] Association nationale des professionnels du chauffage au granulé.
[2] Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

EN SAVOIR PLUS

- **propellet.fr**
- **ademe.fr**
- **franceboisforet.fr**

PROGRAMME
Réf. FBF : 21OE1406
Budget FBF : 50 k€



Photo : Atlanbois



Photo : Hoben-Poêle Éclipse

▲▲ Les granulés, ou pellets, petits cylindres denses, renferment un taux d'humidité particulièrement faible (inférieur à 10 %), ce qui leur confère un pouvoir calorifique élevé (4 800 kWh/t en moyenne) pour un espace de stockage minime.

PROPELLET…

… association nationale du chauffage au granulé, regroupe plus de 100 professionnels qui représentent l'ensemble des métiers du chauffage au granulé de bois (fabricant chaudière, poêle à granulé, installateur, producteur…) engagés dans le développement d'une filière de qualité. Pour cela, elle met en réseau les partenaires et les professionnels, promeut le chauffage au granulé de bois et assure un rôle d'observatoire économique.

tales de l'appareil ne sont pas un critère de choix prioritaire », notent les auteurs.

La concurrence ne joue pas

Quant au granulé, les consommateurs interrogés se contentent souvent de trouver une marque qui leur convient et n'en change plus, quel que soit le contexte. Les changements ne s'opèrent que ponctuellement et sont liés à des facteurs extérieurs : sac moins cher ou commande groupée dans laquelle le choix de marque est collectif…

Dans tous les cas, ces participants voient très peu de différences entre les marques, à l'exception parfois de la quantité de cendres générée. « *Il n'y a pas de comportement d'essai ou de comparaisons de marques* », résument les rapporteurs. Ni d'envie de tester des produits réputés à haute qualité environnementale : « *Non, ce n'est pas important, tant que ça brûle bien* », indique un sondé, questionné sur l'intérêt de la certification environnementale des granulés.

Évolutions à la marge

Et ce n'est pas l'inflation des prix des sacs de granulés depuis plusieurs mois qui change ces habitudes. Certains n'y prêtent aucune attention, estimant « *qu'ils n'ont pas le choix* ». D'autres relativisent, rappelant que le bois reste l'énergie de chauffage la moins chère. Un troisième groupe tente de réduire le coût d'achat de ses granulés en achetant en gros volume : on substitue l'achat à la palette à celui sac par sac.

Les ménages qui utilisent le chauffage bois en chauffage d'appoint envisagent de lui donner une plus grande place. Mais cela ne profitera pas forcément aux producteurs ni aux distributeurs de granulés. « *Face à la montée des prix du granulé, les bûches sont considérées comme une alternative intéressante par certains participants, notamment par ceux qui ne peuvent s'en procurer facilement ou pour pas cher.* » ◆

La terrasse bois conforte son succès

À la suite de la pandémie de Covid-19 et des conf inements successifs, l'appétence pour les aménagements extérieurs s'est accentuée. Un vif intérêt pour la terrasse bois notamment dont le marché devrait rester dynamique ces prochaines années.



Photo : Marie-Caroline Lucat

▸ Lodges à Cabrières, dans l'Hérault. Emploi massif d'essences régionales naturellement résistantes : structure et bardage en Douglas d'Occitanie, parquet en chêne, menuiseries en épicéa. Projet finaliste du Prix national de la construction bois 2021, catégorie Logement collectif. Architecture Environnement, Laurent Pelus et Régis Méguin (34). Entreprise bois : Environnement Bois (34).

C'est un des enseignements de l'étude de marché commanditée par Le commerce du bois (LCB) et cofinancée par France Bois Forêt. Publié en janvier 2022, le rapport étudie l'évolution du secteur sur la période 2017-2020 et ouvre des perspectives jusqu'à 2025.

Investir l'espace extérieur

Avec des taux de croissance supérieurs à 10 % par an entre 2017 et 2019, le marché de la terrasse bois était déjà porté par une tendance forte : le désir des consommateurs de s'approprier les espaces extérieurs (jardins, balcons, terrasses). En 2020 et 2021, la crise sanitaire a, pour sa part, incité cafetiers et restaurateurs à ouvrir de nouveaux espaces en plein air pour diminuer les risques de contamination de leurs clients. Ce pic de demande est conforté par l'entrée en vigueur de la nouvelle Réglementation environnementale (RE 2020) qui accroît sensiblement les besoins en matériaux naturels biosourcés dans l'industrie du bâtiment. Avec plus de 16 Mm^2 vendus en 2021, le chiffre d'affaires du marché de la terrasse bois a bondi de plus de 34 % par rapport à 2019.

Les résineux toujours leaders

Du côté des produits, ce sont les terrasses en bois résineux qui tiennent le haut du pavé, avec plus de 60 % des ventes (soit 10 Mm^2 vendus en 2021). Elles séduisent par leur esthétique et un rapport qualité/prix très compétitif. Avec 3 Mm^2 vendus, les terrasses en bois exotique progressent

EN SAVOIR PLUS

- lecommercedubois.org
- franceboisforet.fr

PROGRAMME
Réf. FBF : 21OE1378
Budget FBF : 21 k€



Photo : Piveteaubois

▲ Ces lames en Douglas naturel et sans traitement confèrent à la terrasse leurs propriétés ainsi qu'un aspect parquet en plein environnement montagnard.

de 33 % entre 2019 et 2021. Les essences les plus demandées sont le cumaru et l'ipé.

En progression de plus de 50 % sur la période, les terrasses en bois composite (bambou compris) représentent 20 % du marché, avec 3,2 Mm² vendus en 2021. Plusieurs facteurs expliquent pareil dynamisme : montée en gamme, absence d'entretien, meilleure tenue aux UV. Le bambou bénéficie aussi d'un bilan carbone très favorable.

Traités vs non traités

Les perspectives sont-elles favorables ? Sans aucun doute. L'étude estime à plus de + 10 % les taux de croissance annuels de ce marché jusqu'à 2025. À condition de lever certains freins : la pénurie de matières premières, la hausse de leur prix ainsi que ceux du transport.

Si, aujourd'hui, plus de 90 % des résineux sont traités, principalement en autoclave[1], certains opérateurs s'orientent vers des produits naturellement durables sans traitement, comme le mélèze et le Douglas, répondant aux attentes en produits écologiquement vertueux des maîtres d'ouvrage. Leurs ventes ont doublé en 4 ans, une tendance à suivre de près. En hausse de 30 % par rapport à 2019. ◆

[1] Le traitement autoclave protège le bois des agressions extérieures, comme les insectes ou les champignons, auxquelles il est exposé sous certaines conditions d'utilisation.

La filière défend la 1re énergie renouvelable de France et d'Europe


Photo : Atlanbois

▲ Plaquettes forestières.


Photo : Arbocentre

▲ Bois-bûche.


Photo : Gérard Cottet/Propellet

▲ Granulés.

Le Parlement européen a proposé des dispositions restrictives concernant la valorisation énergétique du bois. Un sérieux coup de canif porté à l'esprit de la stratégie climatique communautaire, estiment les professionnels de la filière forêt-bois et les collectivités locales[1] impliquées dans la transition écologique.

Espace géopolitique en cours de décarbonation et en pleine crise énergétique, l'Europe cherche des sources d'énergies renouvelables. Désespérément. C'est d'ailleurs l'un des piliers de sa stratégie climatique, le fameux *Fit For 55 (voir encadré)*.

En cours d'adoption, ce paquet de lois et de réglementations européennes comprend un volet consacré aux énergies vertes. Concrètement, il s'agit de réviser, pour la troisième fois depuis son adoption initiale en 2009, la directive sur les énergies renouvelables, en anglais, *Renewable Energy Directive*, d'où son surnom : RED III.

Ambition contradictoire

Afin de réduire la dépendance de l'Union européenne aux énergies fossiles (notamment quand elles sont produites en Russie), la Commission européenne a proposé qu'en 2030, les Européens consomment 45 % d'énergies renouvelables, contre 32 % initialement prévus. Si nos organismes sectoriels[1] soutiennent pleinement cet objectif ainsi que l'exigence de très hauts rendements des chaudières à biomasse et la fin des aides allouées aux centrales à biomasse ne produisant que de l'électricité, les nouvelles dispositions sur la valorisation énergétique des bois récoltés en forêt, si elles devaient s'appliquer, constitueraient une aberration économique et écologique.

Par ses amendements au projet de nouvelle directive, le Parlement européen sape en effet le fondement de la stratégie climatique européenne. Le 14 septembre dernier, une majorité de députés européens a adopté des amendements excluant la « biomasse ligneuse primaire » du régime des énergies renouvelables. Cependant, les négociations entre les colégislateurs[2] sont en cours avant une décision finale dans le courant

[1] SER (Syndicat des énergies renouvelables), Cibe (Comité interprofessionnel bois-énergie), Fedene (Fédération des services énergie environnement), FNB (Fédération nationale du bois), FNCOFOR (Fédération nationale des communes forestières), Fransylva (Fédération des forestiers privés de France), UCFF (Union de la coopération forestière française), FBF (France Bois Forêt).
[2] Instances européennes : Conseil, Commission et Parlement.

EN SAVOIR PLUS

- europarl.europa.eu



Photo : Fibois Alsace

► L'exploitation du bois-énergie permet un équilibre financier indispensable au bon entretien des forêts. En photo : bois-bûche conditionné pour livraison.

« En France, le bois-énergie, coproduit de l'exploitation forestière, est indispensable à la bonne gestion de nos forêts. Si l'on ne soutient plus cette énergie renouvelable, on va pénaliser l'entretien de nos forêts et la décarbonation de notre économie. »

Jean-Michel Servant, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt.

du premier semestre 2023. Ces récentes dispositions – en attendant la décision finale – excluent des énergies renouvelables une très large majorité du bois-énergie issu de la forêt au nom d'une soi-disant réduction de la déforestation, de la destruction des habitats naturels et des puits de carbone forestiers.

Première source d'énergie renouvelable

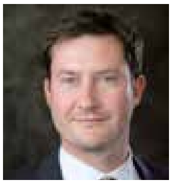
Or cette situation ne correspond en rien aux pratiques en usage dans les massifs français. Dans les massifs de métropole, le bois récolté est utilisé pour la fabrication de charpentes, d'emballages, de papier et de panneaux. Seuls les résidus de ces productions et les parties de l'arbre ne pouvant être valorisées autrement servent de combustible. L'activité des forestiers français est des plus contrôlées. Et leurs prélèvements de bois sont très inférieurs à l'accroissement naturel des forêts.

La valorisation énergétique de la biomasse est, de loin, la première source d'énergie renouvelable consommée dans l'Hexagone. Le bois-énergie représente 36 % des énergies renouvelables produites en France (loin devant l'éolien et le solaire) et 66 % de la chaleur renouvelable. Plus de sept millions de logements sont aujourd'hui équipés d'appareils de chauffage au bois.

Restreindre l'usage du bois-énergie, c'est fragiliser la sécurité d'approvisionnement en énergie de millions de particuliers. C'est aussi déséquilibrer le modèle économique d'exploitants de réseaux de chaleur : près du quart de la chaleur consommée collectivement est produite par des chaudières à biomasse. C'est enfin menacer un pan de l'activité forestière, laquelle représente 50000 emplois non délocalisables et génère 1,3 milliard d'euros de valeur ajoutée annuelle… ◆

FIT FOR 55, OU AJUSTEMENT À L'OBJECTIF 55

Le paquet de propositions législatives Ajustement à l'objectif 55 doit permettre à l'Union européenne de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, et d'atteindre la neutralité climatique en 2050.



France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
Responsable collecte CVO

Le texte complet de l'Accord interprofessionnel 2023-2025, ainsi que son arrêté d'extension du 22.12.2022 sont disponibles et téléchargeables sur le site *franceboisforet.fr*, rubrique CVO.

INFORMATIONS CVO : CALENDRIER PRÉVISIONNEL CVO 2023

VOICI LE CALENDRIER 2023
Des déclarations de la CVO 2023 - basée sur les données comptables de l'année 2022.

- **PRINCIPE DE BASE** : toutes les activités inscrites dans l'accord interprofessionnel doivent faire l'objet d'une déclaration annuelle.
- **À partir du 01.03.2023 :** le site internet de télédéclaration de la CVO 2023 *www.cvo.franceboisforet.fr* sera accessible pour tous.
- **Du 01.03.2023 au 31.03.2023,** pour aider les contributeurs identifiés, FRANCE BOIS FORÊT adresse par voie postale les documents de la CVO 2023.
- Même si vous ne recevez pas une déclaration papier, vous devez la télécharger sur *www.franceboisforet.fr*, rubrique « CVO », et l'adresser à FBF dûment complétée ou procéder à la télédéclaration en ligne.
- **30.04.2023 :** c'est la date limite d'exigibilité des déclarations de CVO 2023, au-delà de cette date, FBF sera dans l'obligation de procéder au recouvrement des CVO qui lui sont dues par tous moyens à sa disposition (mises en demeure, évaluations d'offices, procédures judiciaires, etc.).

ACTUALITÉS JURIDIQUES
Plusieurs décisions de justice récentes sont venues conforter la position de FRANCE BOIS FORÊT dans sa légitimité à collecter la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO).

Pour rappel, la CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

À SAVOIR
1 - Par un jugement du 16.11.2022, la cour d'appel de Riom précise que :

- L'assujettissement à la CVO est conditionné par la/les activités exercées, et non par le code NAF du potentiel redevable : « *il ressort d'évidence de la formulation de l'article 2.3 de l'accord que la référence au code NAF 02.20Z n'est pas limitative, et n'exclut donc pas du champ d'application de l'article les entreprises exploitant sous un autre code NAF une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire, seul ce dernier critère définissant les entreprises redevables de la CVO.* »
- Les accords interprofessionnels signés au sein de FBF, de par leur extension par les pouvoirs publics, s'appliquent non seulement aux ressortissants des organisations professionnelles représentatives et membres de l'Interprofession nationale, mais également aux personnes physiques et morales extérieures à ces organisations professionnelles, qui exerceraient une ou des activités recensées dans les accords.
- Les évaluations d'office effectuées par FBF deviennent des créances définitives, dès lors que le redevable a dépassé le délai de contestation de celles-ci prévu dans les accords interprofessionnels : « *Il se déduit donc du texte en question que, à l'expiration du délai de dix jours suivant la seconde mise en demeure, à défaut pour le cotisant d'avoir pendant ce délai communiqué à l'association des éléments de nature à lui permettre de réexaminer le montant de la cotisation déterminé d'office, ce montant acquiert un caractère irréfragable, ce qui se déduit d'une part du fait que l'association est alors en droit d'engager les poursuites aux fins de recouvrement de la créance, dont le montant est ainsi considéré comme définitif, et d'autre part de l'économie du dispositif mis en place, qui tend d'évidence à permettre à l'association de disposer des financements dans un délai raisonnable, en supprimant les possibilités de contestation purement dilatoires des cotisants.* »

2 - Par deux jugements du 22.11.2022, le tribunal judiciaire de Châteauroux confirme qu'en matière de recouvrement des CVO non versées à FBF « *selon une jurisprudence constante de la cour de cassation […], la prescription quinquennale ne court pas lorsque la créance, même périodique, dépend d'éléments qui ne sont pas connus du créancier et doivent résulter des déclarations que le débiteur est tenu de faire.* »



par Florence Fournier

Le *papier* de Florence…

Découvrez toutes nos actualités et celles de nos membres, nos actions, nos engagements, mais aussi, chaque mois, des vidéos, des partenaires, des événements et des appels à projets !

ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE DE FBF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

	FACEBOOK	YOUTUBE	LINKEDIN	TWITTER	INSTAGRAM
1er novembre 2022	13 349	3 144	5 966	4 614	1 807
PROGRESSION MENSUELLE	+ 0,79 %	+ 1,09 %	+ 3,85 %	+ 0,39 %	+ 1,92 %
1er décembre 2022	13 624	3 193	6 223	4 628	1 859
PROGRESSION MENSUELLE	+ 2,06 %	+ 1,56 %	+ 4,31 %	+ 0,30 %	+ 2,88 %

MEILLEURS POSTS

FACEBOOK
26 895 impressions



1 383 J'AIME, 75 PARTAGES

LINKEDIN
7 676 impressions



138 J'AIME, 62 PARTAGES

… sur le DIGITAL

TWITTER

4 077 impressions



23 J'AIME, 32 RETWEETS

INSTAGRAM

695 impressions



47 LIKES

YOUTUBE

185 191 vues



1 340 J'AIME

BILAN DU MOIS DE NOVEMBRE

- LA VIDÉO SUR LE TRANSPORT DES CHÊNES DE NOTRE-DAME EST LA PLUS VUE EN OCTOBRE, EN NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE.
- ON DÉPASSE LES 6 000 ABONNÉS SUR LINKEDIN AVEC UNE AUGMENTATION DE 4,31 % D'ABONNÉS EN NOVEMBRE.
- 39 TWEETS ONT ÉTÉ POSTÉS (35 EN OCTOBRE).
- LA LETTRE OUVERTE DE JEAN-MICHEL SERVANT A ÉTÉ REPUBLIÉE 31 FOIS, ET 31 FOIS EN NOVEMBRE : SOIT 62 PARTAGES.

TYPOLOGIES DES POSTS

- RELAIS DES ARTICLES DE *LA LETTRE B* N° 43
- VIDÉO DES SÉQUENCES *SILENCE, ÇA POUSSE !*, BATI JOURNAL, STAND PÔLE EMBALLAGE BOIS AU SALON ALL4PACK.
- RELAIS DE L'ACTUALITÉ DE NOS MEMBRES ET DE NOS ÉVÉNEMENTS.
- LE TEASER DES PODCASTS « CLIP FORMAT CARRÉ ».
- RELAIS DES VIDÉOS *ATRIUM, PATRIMOINE ET RESTAURATION* ET *FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE*, RELAIS DES VIDÉOS TUTO PEUPLIER, RELAIS DES PODCASTS (2 PAR MOIS).